



Communiqué du collectif national des syndicats CGT VINCI

GROUPE VINCI

A Paris, le 26 octobre 2016

Le gouvernement Hollande/Valls organise depuis lundi 24 octobre 2016 le démantèlement du camp de réfugiés à Calais : des milliers d'hommes, de femmes et d'enfants fuyant la misère et les guerres qui ravagent leurs pays, situation dramatique dont nos gouvernants ont une large part de responsabilité (bombardement des villes et villages de Syrie, d'Irak ... etc.) ; réfugiés qu'ils ont laissé s'entasser depuis plusieurs années dans des conditions inhumaines.

Ce qui a provoqué des crispations dans la population et entraîné des discours qui nous ramènent aux périodes noires qu'a pu connaître l'histoire de notre pays et dont on aurait pu penser ne plus pouvoir exister, notamment de la part de responsables politiques qui estiment que, étant en campagne électorale, ils peuvent se permettre de dire tout et n'importe quoi !

Le gouvernement a mobilisé les forces de police et fait appel pour ses basses besognes à des entreprises du privé, alors qu'il dispose largement des moyens de le faire par lui-même en envoyant les militaires du génie qui ont les compétences nécessaires pour ce travail : l'entreprise SOGEA Caroni (VINCI Construction), qui devait s'en charger, a dû se retirer suite à l'intervention de nos élus CGT au comité d'entreprise ; c'est maintenant la société SNH (Sogea Nord Hydraulique), autre filiale de VINCI Construction, qui assure le démantèlement du camp de Calais en prenant la précaution de faire porter à ces salariés des tenues neutres afin de ne pas être reconnue dans les médias !

Pour le collectif des syndicats CGT VINCI, c'est intolérable !

A Calais, Notre-Dame-des-Landes ou ailleurs, nous ne sommes pas des mercenaires !

De plus, ces salariés sont contraints à intervenir dans des conditions d'hygiène et de sécurité déplorables et dangereuses (insalubrité, risques d'épidémie, incendies, explosions ...), dans un contexte d'affrontement avec les forces de police.

Un mort par jour dans nos professions du BTP ne doit pas être un chiffre suffisant pour nos décideurs qui en viennent à décider de nous exposer inutilement à ces tâches, qui ne peuvent être en aucun cas de notre ressort.

Face au danger auquel on expose les salariés, nous exigeons du Groupe VINCI qu'il se désengage totalement de ces opérations.

Dès aujourd'hui, nous informons les salariés concernés et leur recommandons de faire valoir leur « droit de retrait » : tout salarié a le droit de refuser un travail en cas de danger grave et imminent, et son employeur ne peut pas s'y opposer en droit.

C'est le cas pour toute intervention sur le camp de Calais : il y a danger grave et imminent !